



SEGEP FINANCE

Document d'entrée en première relation

**Conseil en gestion de patrimoine indépendant
adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine**

**SARL au capital social de 500.000 euros
Numéro SIREN B 437 557 911 Ville de Strasbourg
3, route de Strasbourg 67550 VENDENHEIM / Téléphone 03.88.59.44.70
Adresse mail : segep@segep.com / site internet : www.segep.com**

Statuts réglementés

Intermédiaire en assurance

- Courtier en assurance référencé sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le n°07002771 et positionné dans la catégorie « c » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et se prévalant d'un conseil fondé sur une analyse objective du marché. Cette activité de courtage est exercée via notre filiale SEGEP SNC au capital de 10.000 euros dont le numéro SIREN est RCS STRASBOURG 437556871 détenue à hauteur de 90% par SEGEP FINANCE SARL.
- Compagnie(s) d'assurance représentant plus de 33% du chiffre d'affaires en assurance en N-1 :
- **SWISS LIFE ASSURANCE ET PATRIMOINE**

Conseiller en investissements financiers

- Conseiller en investissements financiers référencé sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 130000303, adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.
- Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : **néant**
- Lorsque la prestation de conseil en investissements financiers sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, les modalités de notre rémunération vous seront communiquées dans la lettre de mission qui vous sera soumise.

Démarcheur bancaire et financier

- Identité du ou des mandants pour lesquels le cabinet exerce une activité de démarchage :
- **ALTO INVEST.**

- **INOCAP**
- **ERES**

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

- Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° 426/2006 délivrée par la Préfecture du Bas Rhin à Strasbourg.
- NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFET OU VALEUR
- Assurance RCP et Garantie Financière : MMA-Covéa Risks, 19-21 Allée de l'Europe 92616 Clichy Cedex

Informations relatives au traitement des réclamations

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse du cabinet, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer :

- la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine (Commission Arbitrage et Discipline), 4 rue de Lonchamp 75016 PARIS,
- le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02,
- l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09.

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Clause de confidentialité

En application de l'article 325-9 du Règlement général de l'AMF, le cabinet s'abstient, sauf accord exprès, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine dans le cadre de ses missions de contrôle.

Je soussigné(e) atteste avoir reçu le document d'entrée en relation.

Fait à le Signature du client